



Ampuis.comm'

La lettre d'information trimestrielle

MARS 2017

Opération Pilat propre à Ampuis !

La commission environnement a organisé le 25 mars, l'opération Pilat Propre, en collaboration avec le Parc du Pilat et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu.

Malgré un temps maussade, et après un mot d'accueil de Richard BONNEFOUX, adjoint au Maire, une vingtaine de courageux zélateurs de l'environnement s'est retrouvée à 8h30 pour nettoyer les rues de notre village (avenue du Château, skate parc, rue des coutures et rue du stade).

Cette année, le volume de déchets a doublé par rapport à l'année passée : 300 kg en 2016 et 620 kg en 2017. Cette hausse est en partie due aux multiples canettes de bière retrouvées vers la darse du barrage. Malgré la réussite de cette opération, la municipalité déplore le manque de participation des associations et des habitants car cette action éco-citoyenne pourrait être étendue sur plus de quartiers.



La municipalité remercie les représentants de l'association Ampuis Culture et Patrimoines, de l'Association des Artisans et Commerçants d'Ampuis, les conscrits 99, la garderie familiale et les bénévoles qui se sont rendus disponibles et ont donné de leur temps pour leur village.



Finis les cartes d'identité à Ampuis !

Depuis le 21 mars 2017, la Carte Nationale d'Identité (CNI) est déterritorialisée (comme le passeport) ; vous devez donc faire votre demande de CNI auprès des communes équipées de dispositifs de recueil.

Chaque usager peut désormais effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie, équipée d'un dispositif de recueil et non plus obligatoirement dans sa commune de résidence. Les mairies les plus proches d'Ampuis sont :



• VIENNE

Place de l'hôtel de ville

Sur rendez-vous
Tél : 04 74 78 30 00
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45
Permanence 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 11h

Maison de quartier de l'Isle 7 bis rue des frères Grellet

Sur rendez-vous
Tél : 04 74 31 19 40
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Maison de quartier de Malissol 15 bis avenue de la Fontaine

Sur rendez-vous
Tél : 04 74 16 16 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Maison de quartier d'Estressin 4 bis rue Nicéphore Niepce

Sur rendez-vous
Tél : 04 74 31 19 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

• GIVORS

Place Camille Vallin

Sur rendez-vous
Tél : 04 72 49 18 18
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Antenne mairie des Vernes place Général de Gaulle

Mardi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h-12h

• PELUSSIN

Place de l'hôtel de ville

Tél : 04 74 87 62 02
Du lundi au Jeudi de 9h00 à 11h30
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 9h00 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Gagnez du temps en quelques clics à la maison

la pré-demande

Dorénavant, vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

- 1 Il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés et saisir son état civil et son adresse :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Pour les usagers qui ne disposent pas d'un ordinateur, ou qui rencontrent des difficultés d'utilisation d'internet, il est possible de remplir le dossier de pré-demande en Mairie d'Ampuis.

- 2 Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous sera alors attribué. Il faut le noter ou l'imprimer et le présenter lors du rendez-vous en mairie. Ce numéro permettra à l'agent de récupérer vos informations enregistrées en ligne.
- 3 Prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal et déclaration perte ou vol le cas échéant).

Coût pour CNI

Gratuite
pour toute 1^{ère} demande ou renouvellement
sur présentation de l'ancienne Carte
25 €
en cas de perte ou de vol

Achat de timbres fiscaux en ligne

Recevez vos timbres dématérialisés par mail ou SMS.

Ce service d'achat de timbres fiscaux en ligne est valable aussi pour les Cartes Nationales d'Identité en cas de perte ou de vol seulement :

www.timbres.impots.gouv.fr/

IMPORTANT

Les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans. La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche.



La cantine, en chiffres et en lettres

Lorsque vos enfants déjeunent au restaurant scolaire, ils doivent bénéficier d'une alimentation saine et équilibrée, essentielle à leur santé, mais aussi y trouver un certain plaisir afin de développer leur sens du goût.

Le restaurant scolaire d'Ampuis accueille les enfants à partir de leur 3^{ème} anniversaire.

Un service à caractère social

Le coût d'un repas comprend l'achat des denrées alimentaires, mais aussi les charges de personnel, de fonctionnement, l'amortissement du matériel...

En 2016, ces frais se sont élevés à **169 545,16 €**.

Ils se décomposent comme suit :

Coût annuel		
Sté Calitéo Prestation de service, alimentation... 46 357,80 €	Frais de personnel 109 879,50 €	Frais fixes eau, électricité, assurances, amortissements, fournitures... 13 307,86 €

Le coût de revient d'un repas en 2016
a donc été de **7,62 €**.

Les familles ont payé le repas **3,30 €**.

$$\begin{array}{c} \text{Coût} \\ \text{de revient d'un repas} \\ \mathbf{7,62 \text{ €}} \end{array} = \begin{array}{c} \text{Prix} \\ \text{facturé aux familles} \\ \mathbf{3,30 \text{ €}} \end{array} + \begin{array}{c} \text{Coût} \\ \text{à la charge} \\ \text{de la Commune} \\ \mathbf{4,32 \text{ €}} \end{array}$$

Ce service communal, à caractère social, est donc en majeure partie subventionné par la collectivité (soit 57 % du coût réel du service, les 43 % restants étant supportés par les familles).

Une recherche constante de qualité

Depuis 2015, la commune fait appel à un prestataire de service, la société **CALITEO**. Elle a pour missions :

- ✓ L'élaboration des menus en collaboration avec la commission menu. Ils sont adaptés à l'âge et aux besoins des enfants et sont composés en tenant compte de la saisonnalité des produits.
- ✓ L'assistance pour la passation des commandes, pour la gestion des stocks et pour les relations avec les fournisseurs.
- ✓ Un soutien technique auprès de l'équipe du restaurant scolaire
- ✓ Le suivi de l'hygiène des locaux.

En 2016, près de **22.252 repas** ont été cuisinés sur place et par les agents communaux, soit une moyenne de **160 repas par jour**, avec en grande majorité des produits frais et dans le respect des règles de nutrition, d'hygiène et de sécurité.

Eveil au goût et détente

Des repas à thème (nouvel an chinois, chandeleur, journée alsacienne...) sont également proposés une fois par mois afin d'éveiller les papilles des enfants aux saveurs d'ici et d'ailleurs, et tout cela dans une ambiance ludique (musique, costumes, vidéos...).

Les enfants bénéficient, pendant cette pause méridienne, d'un certain nombre d'activités tant sportives que manuelles ou culturelles proposées par nos agents communaux. Une animatrice est également présente tous les jours.



Collecte des déchets

- **Bacs verts** : tous les mardis
- **Bacs jaunes** : Les jeudis en semaines impaires

Penser à sortir les bacs la veille au soir

**Le ramassage des bacs jaunes
prévu le jeudi 25 mai
est reporté au samedi 27 mai**



Déchetterie d'Ampuis

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h et 14h-18h30

Du mardi au vendredi : 14h-18h30

Samedi : 8h30-12h et 14h-18h30

Conditions d'accès

La déchetterie est accessible à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, sur présentation de la carte d'accès nominative (à demander via le site internet de la CCRC, www.cc-regiondecondrieu.fr, ou au secrétariat de la CCRC – se munir d'un justificatif de domicile).

Du 1^{er} au 15 avril

Collecte de pneus

(pneus acceptés : véhicules légers déjantés non souillés)
5 maxi par foyer



Les bornes de puisage d'eau



Le SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier), en partenariat avec SUEZ, ont installé 28 bornes de puisage d'eau sur une partie du territoire syndical.

Ces dernières permettent de répondre aux besoins des professionnels intervenant sur la voie publique pour effectuer des travaux de voirie, d'hydrocurage ou d'aménagements divers et sont un moyen de lutte contre les prélèvements sauvages sur les bornes incendie existantes.

La prise d'eau sur les poteaux incendie est réservée uniquement au SDMIS et aux services chargés de la gestion du réseau. Il est strictement interdit de prélever de l'eau sans autorisation sur ces poteaux incendie (Arrêté municipal n°37-2017).

Où sont situées les bornes de puisage ?

**Parking
de la Croix Régis**



**Parking aire de pique-nique
au Grisard**



Comment cela fonctionne ?

Les bornes fonctionnent au moyen d'une carte pré-payée, rechargeable.

Comment obtenir une carte ?

Contactez SUEZ au 04 78 48 47 23

Ampuis Culture & patrimoines...

1577 - 2017



C'est à l'occasion des 440 ans de l'église que l'association « Ampuis Culture et Patrimoines » a souhaité lui consacrer un livre...

Dès le VII^e siècle, on note la présence d'une église située au bord du Rhône et dédiée à Saint-Baudille...

Que savez-vous des sociétés de Saint Vincent d'Ampuis et de Verenay ?

Qui est Saint-Vincent ?

Quand a été construite notre église et quelles modifications a-t-elle connues en plus de quatre siècles ?

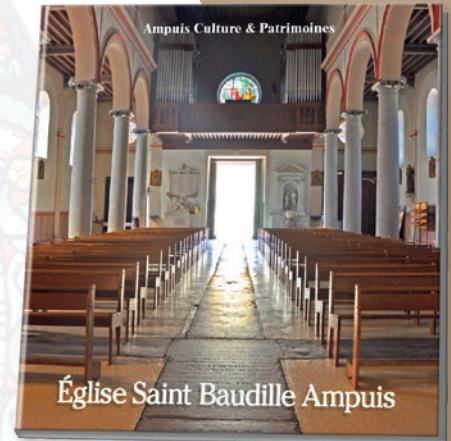
Savez-vous qu'elle contient le seul meuble classé Monument Historique à Ampuis ?

Avez-vous remarqué ses stalles et ses miséricordes ?

Quels sont les noms qui figurent sur les pierres tombales de l'allée centrale ?

Et, qui sont ces personnes ?

Quels sont les auteurs des magnifiques vitraux et que représentent-ils ?



C'est pour répondre à toutes ces questions que nous avons écrit, pour vous, ce livre.

C'est aussi pour vous rappeler que l'orgue Merklin qui a été construit en 1941 grâce à plus de 220 donateurs ampuisais, personnes individuelles et entreprises, va être restauré. Il pourra ainsi accompagner, de nouveau, les manifestations religieuses.

Il pourra également recevoir des artistes et permettre à tous d'écouter des concerts dans ce lieu dont nous sommes très fiers.

Savez-vous à qui appartient cet orgue ?...

Le livre « Eglise Saint-Baudille Ampuis » est vendu 10 euros au Tabac-Pressé.



Comment inscrire votre enfant à l'école ?

Pour inscrire votre enfant dans une école publique d'Ampuis (Maternelle ou élémentaire), vous devez prendre un rendez-vous auprès des directrices, à partir du 4 mai et de préférence le vendredi (jour de décharge des directrices) :

- Ecole Maternelle : Corinne BOUVANT – Tél : 04 74 56 04 13
- Ecole élémentaire : Martine DREVILLE – Tél : 04 74 56 04 14

Le jour de l'inscription, vous devrez être muni :

- ✓ **D'une attestation de domicile.** Document délivré en Mairie (se présenter au secrétariat muni d'une facture récente, du livret de famille et d'une carte d'identité).
- ✓ **Du Livret de famille + une photocopie**
- ✓ **Du Carnet de santé + photocopie des pages de vaccinations.**
- ✓ Le cas échéant, **d'un certificat de radiation**, si votre enfant était déjà scolarisé précédemment.
- ✓ **En plus, pour la maternelle uniquement :**
 - La fiche de renseignements recto-verso remplie (à télécharger sur le site internet de la mairie : www.ampuis.fr, rubrique « **Enfance et Jeunesse** »
 - + une ou deux photos d'identité de l'enfant.

Vous pourrez ensuite effectuer les démarches relatives à l'inscription de votre enfant, à la restauration scolaire et aux NAP en Mairie.

Pour pouvoir être inscrit en maternelle, votre enfant doit avoir atteint l'âge de 3 ans au plus tard le 31 décembre de cette année, c'est-à-dire être né en 2014.

2017 Repas de Printemps

**Le Conseil Municipal,
les bénévoles du CCAS et les agents communaux
seront heureux d'accueillir les aînés de la commune
de 70 ans et plus,**

**le samedi 22 avril à 12h00
Salle polyvalente**

pour le repas de printemps offert par la municipalité.

Cette journée s'inscrit dans les moments privilégiés,
riches d'échanges et de convivialités.
Les conjoints de moins de 70 ans peuvent participer à ce repas
moyennant une participation financière.

Info pour les nouveaux arrivants :

vous êtes nés en 1947 ou avant,
venez partager un samedi de détente.

Pour cela, s'inscrire auprès du secrétariat de la Commune
(apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile).



**4 balades ... 2017
en bateau & vélos**
de 10 € à 30 €
par personne adulte

sur l'unique "Sapine du Rhône en bois"

du 5 avril au 13 juillet - (toutes les 3 semaines)

Vienne Sunset tour & Apéro 1
Château d'Ampuis 2
Vienne / Chavanay 3
Ampuis / Chavanay 4

12 - passagers
12 - vélos VAE
groupe - 15 - places
Embarcadere fluvial
* de Vienne
* d'Ampuis
* de Chavanay

canotiersboatnbike.com

CANOTIERS
Bois
Sapine

INFO / RÉSA :
**Compagnie
des Canotiers**
au
06 44 30 79 76

Manifestations à venir...

AVRIL

- 8 Tournoi de Judo**
organisé par le Judo Club d'Ampuis
Salle Polyvalente
- 9 Course de barques
et matinée saucisson chaud**
organisée par la société de sauvetage
et de Joutes d'Ampuis
au port

15-16-17 Tournoi de basket AVSR
Salle polyvalente

22 Repas de printemps
organisé par le CCAS
Salle Polyvalente

23 Elections Présidentielles
Salle Hexagonale

MAI

- 7 Elections Présidentielles**
Salle Hexagonale
- 8 Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**
Place des Anciens Combattants
- 20 Ouverture
de la semaine artisanale et commerciale**
organisée par l'association des artisans
et commerçants d'Ampuis
Place des Anciens Combattants

JUIN

- 3 Banquet des classes en 7**
Salle Polyvalente
- 9 Audition de l'école de musique d'Ampuis**
Salle des fêtes
- 11 Elections législatives**
Salle Hexagonale
- 17 Concours de Pétanque**
organisé par le Badminton
Jeux de boules Verenay
- 18 Elections législatives**
Salle Hexagonale
- 24 Concours de Pétanque**
organisé par le Club Balade
Jeux de boules Verenay
- 25 Vide grenier**
organisé par le Rugby ASACR
Stade de Verenay
- 30 Kermesse de l'école**
organisée par Ampuis Mozaïk
Cour de l'école



JUILLET

- 1 Concours de Pétanque**
organisé par la Saint-Vincent de Verenay
Jeux de boules Verenay
- 7 AG du Rugby**
Stade de Verenay

La mairie est ouverte au public : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. 04 74 56 04 10 / Fax 04 74 56 12 54 - email : mairie@ampuis.com - www.ampuis.fr

Directeur de la publication : Gérard BANCHET - Coordinateur général : Christian BASTIN - Coordinatrice : Christiane RAVINET
Photos : Municipalité Ampuis - Conception graphique/impression : Imag'in création 69420 Ampuis - imprimé sur papier PEFC